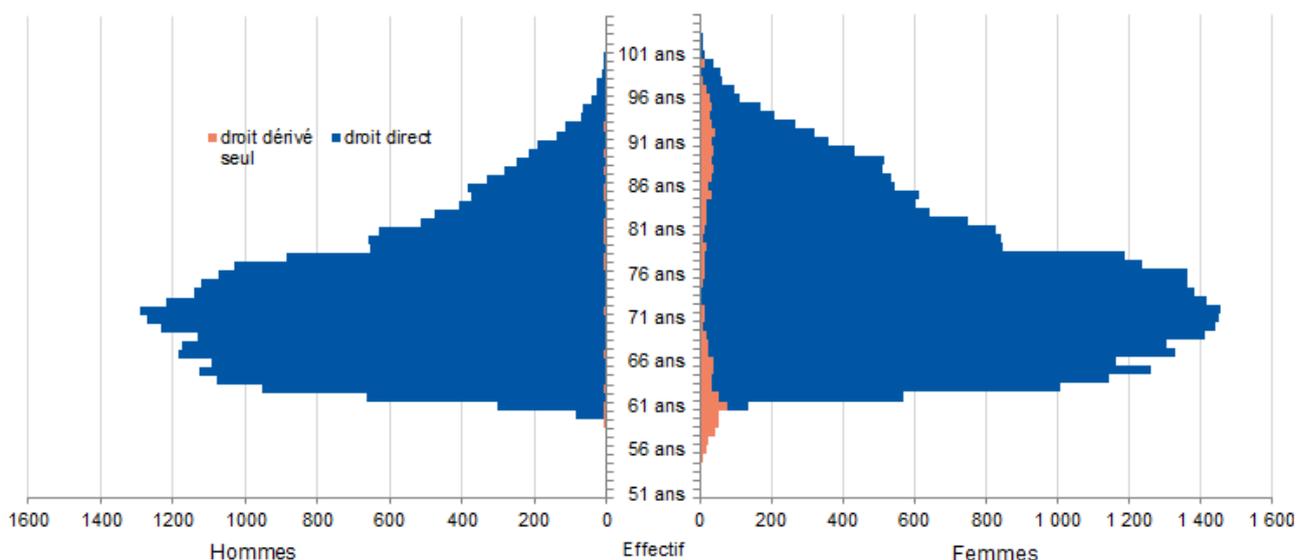


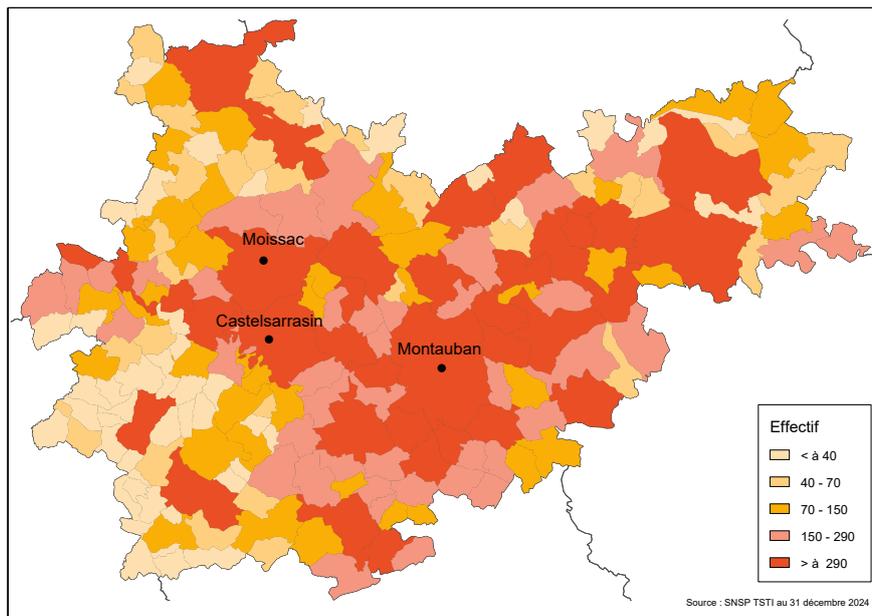
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 359	1 968	3 327
Droits directs (retraites personnelles)	1 216	1 307	2 523
Droits dérivés (retraites de réversion)	143	661	804
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	112	148	260
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	326	147	473
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,8 ans	63,5 ans
Droits dérivés	77,0 ans	76,2 ans	76,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 226	32 264	57 490
Retraités percevant un droit direct seul	23 931	23 767	47 698
Retraités percevant un droit dérivé seul	242	1 207	1 449
Retraités percevant les deux à la fois	1 053	7 290	8 343
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,5%	4,9%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 417	2 636	9 053
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	882 €	725 €	794 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,8%	49,9%	38,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montauban			
Nombre total de retraités	5 681	7 989	13 670
Retraités percevant un droit direct seul	5 439	5 954	11 393
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	281	316
Retraités percevant les deux à la fois	207	1 754	1 961
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	6,8%	7,2%
Castelsarrasin			
Nombre total de retraités	1 338	1 800	3 138
Retraités percevant un droit direct seul	1 268	1 241	2 509
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	70	82
Retraités percevant les deux à la fois	58	489	547
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	6,1%	5,4%
Moissac			
Nombre total de retraités	1 361	1 740	3 101
Retraités percevant un droit direct seul	1 291	1 236	2 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	61	73
Retraités percevant les deux à la fois	58	443	501
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	5,7%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".